

AUXERRE

# PASSEPORT BIOMÉTRIQUE PREMIÈRE DEMANDE (MINEUR)

MAIRIE

accueil du public

@CCUEIL / COMMUNICATION

14 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE  
03 86 72 43 00

OUVERTURE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9 H À 17 H

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.FR



MAJ-28/05/2019

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Titre d'identité sécurisé prouvant la nationalité française (hors du territoire français), d'une durée de validité de 5 ans

## OÙ FAIRE LA DEMANDE ?

Il convient de s'adresser à la mairie équipée de station biométrique

## QUI DOIT FAIRE LA DEMANDE ?

Les personnes exerçant l'autorité parentale (*père, mère, tuteur*) ou son représentant légal, accompagné par le mineur

SITUATION	MINEUR DE MOINS DE 12 ANS	MINEUR DE PLUS DE 12 ANS
DÉPÔT DE LA DEMANDE	PRÉSENCE DU MINEUR EXIGÉE	
RETRAIT	PRÉSENCE DU MINEUR NON EXIGÉE	PRÉSENCE DU MINEUR EXIGÉE

## QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

**Le demandeur a une Carte Nationale d'Identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans :**

- Carte Nationale d'Identité : original + photocopie
- 1 photo d'identité conforme aux normes exigées
- Justificatif de domicile : original + photocopie

**Le demandeur a une Carte Nationale d'Identité périmée de plus de 5 ans ou il n'a pas de Carte Nationale d'Identité :**

- Acte de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) : original - sauf en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'état civil est dématérialisé (ville adhérente à COMEDEC sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr))
- 1 photo d'identité conforme aux normes exigées
- Justificatif de domicile : original + photocopie
- + **Pièce d'identité du parent qui dépose et autorise la demande :** original + photocopie

## DÉLAI ?

2 à 5 semaines

## COÛT ?

17€ (moins de 15 ans) et 42€ (entre 15 et 17 ans) en timbres fiscaux, papiers ou dématérialisés (achat en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

**Les justificatifs de domicile acceptés** (original + photocopie) :  
récent de moins d'un an, même reçu par internet

- justificatifs sécurisés et équipés d'un code barre 2D-DOC fournis par EDF et Bouygues-Télécom (factures électroniques pouvant être téléchargées par vos soins sur votre compte client).
- facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (fixe, mobile).  
Avis d'imposition ou de non imposition
- quittance d'assurance pour le logement, quittance de loyer non manuscrite, titre de propriété

**Autres situations :** renseignements au Service Accueil et Formalités.

### **Si les parents sont divorcés ou séparés :**

Résidence de l'enfant chez l'un des parents ou résidence alternée.

- jugement précisant l'exercice de l'autorité parentale et la résidence de l'enfant : original + photocopie.
- convention conclue par les parents (si aucun jugement) : original.
- justificatif de domicile du parent chez qui l'enfant réside habituellement : original + photocopie.
- justificatifs de domicile de chaque parent + pièces d'identité de chacun des parents : original + photocopie.

### **Justificatif de nationalité française :**

si votre nationalité française ne ressort de votre titre d'identité, ni de votre acte d'état civil, vous pouvez fournir l'un des documents suivants :

- déclaration d'acquisition de la nationalité française à votre nom et enregistrée : original + photocopie.
- décret de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française : original + photocopie.
- certificat de nationalité française : original + photocopie.

### **Faire ses démarches en ligne sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

- effectuer une pré-demande de passeport en ligne et obtenir un numéro nécessaire lors de l'enregistrement de la demande à la mairie
- remplir le formulaire Cerfa n°12100\*02 en ligne, l'imprimer et l'apporter à la mairie lors de l'enregistrement
- demander votre acte de naissance si votre ville de naissance n'est pas adhérente au dispositif COMEDEC.